

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1170

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 20

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« règles »,

le mot :

« dispositions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.